

du gouvernement fédéral. Nous ne pouvons faire plus d'après la façon dont les pouvoirs sont répartis aux termes de la constitution.

S'il y a moyen d'établir que la situation à l'île Pelée résulte d'entreprises fédérales, je suis certain que les ingénieurs du ministère des Travaux publics enquêteront et soumettront un rapport approprié au ministre qui dirige ce service. Cependant, si les dégâts ne peuvent être attribués à des travaux fédéraux, mais résultent plutôt de causes naturelles, il faudrait que les autorités locales, par l'entremise du gouvernement provincial, signalent que les dégâts sont tellement considérables que les autorités provinciales ne peuvent en assumer le coût. Dans ces circonstances, le gouvernement fédéral examinerait la question de savoir s'il y a lieu de demander au Parlement de considérer si la situation doit être jugée d'envergure nationale.

**M. Brown (Essex-Ouest):** J'aimerais poser une autre question au premier ministre. L'Ontario a-t-elle demandé de l'aide dans les régions de l'île Pelée, rivière Détroit et lac St-Clair ou dans n'importe quelle autre région de la province? A-t-elle demandé de l'aide pour la province?

**Le très hon. M. St-Laurent:** Pas à ma connaissance, monsieur l'Orateur. Mais il n'est pas nécessaire que la province fasse une demande de ce genre immédiatement après le désastre. Elle fait naturellement enquête elle-même pour être en mesure, en se présentant au gouvernement fédéral, de démontrer que le désastre revêt un aspect national qu'il faut envisager. Si je n'ai pas encore reçu de demande, cela ne veut pas dire que je n'en recevrai pas après que le gouvernement de l'Ontario aura établi la portée et l'ampleur des dégâts.

**M. Drew:** Monsieur l'Orateur, sans m'inquiéter outre mesure de la répartition constitutionnelle des droits, et étant donné l'intérêt que soulève cette question non seulement en Ontario mais aussi aux États-Unis, je me permets de proposer que les ingénieurs du ministère examinent la situation pour voir si, effectivement, il existe une façon pratique de résoudre ce grave problème.

**Le très hon. L.-S. St-Laurent:** Sans doute les fonctionnaires du ministère des Travaux publics le font-ils. Ce n'est pas seulement en ce qui concerne ces eaux internationales qu'on procède à ces examens. Je sais, en effet, que certaines régions de la province de Québec réclament en ce moment de l'aide du gouvernement fédéral à la suite des dégâts provoqués par la crue des eaux en cette saison. Je sais aussi que les inspecteurs du ministère des Travaux publics examinent toutes ces questions. C'est qu'il arrive assez

souvent qu'on prétende,—et pas toujours avec raison,—que le désastre est attribuable, de quelque façon, à des travaux exécutés par le ministère des Travaux publics relativement à des cours d'eau navigables.

**M. Fraser:** Ce doit bien être la seule chose sur laquelle le Gouvernement n'a pas la haute main.

**Le très hon. M. St-Laurent:** Je n'ai pas compris ce qu'a dit l'honorable député.

## GRANDES ROUTES

NIPAWIN-FLIN-FLON (MAN.).

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. G. M. Ferrie (Mackenzie):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Ressources et du Développement économique s'il voudra bien déposer la correspondance qu'il a échangée avec le gouvernement de la Saskatchewan, en 1951 et 1952, au sujet de la grand route n° 35 allant de Nipawin à Flin-Flon?

**L'hon. Robert H. Winters (ministre des Ressources et du Développement économique):** Sous réserve de l'approbation du gouvernement provincial au sujet de sa correspondance,—ce qui est du reste habituel,—je serai heureux de déposer cette correspondance.

## LIGNES AÉRIENNES AMÉRICAINES

RAPPORT SUR LE TRANSPORT D'EMPLOYÉS CANADIENS À BUFFALO POUR Y SUBIR L'ÉPREUVE DU "DÉTECTEUR DE MENSONGE"

A l'appel de l'ordre du jour.

**Mme Ellen L. Fairclough (Hamilton-Ouest):** Je veux demander au ministre de la Justice s'il a reçu un rapport circonstancié sur les conditions entourant l'épreuve de "détection de mensonge" à laquelle on a soumis 8 employés canadiens de lignes aériennes américaines? Ces employés ont découvert que l'épreuve devait avoir lieu à Buffalo et non pas à Toronto, comme ils s'y attendaient.

**L'hon. Stuart S. Garson (ministre de la Justice):** La réponse est non.

**M. Fulton:** Le colonel McCormick a-t-il quelque chose à dire là-dessus?

**Mme Fairclough:** Le ministre a-t-il l'intention de prendre des mesures qui empêcheraient les sociétés américaines installées au Canada de se livrer à des agissements aussi injustifiés?

**L'hon. M. Garson:** On va faire enquête sur l'affaire.